

30 - LA VALLEE DE L'ASSE DE CLUMANC



Communes concernées

Barrême
Clumanc
Lambruisse
Saint-Jacques
Saint-Lions
Moriez
Tartonne

Données générales

Superficie : environ 11 823 hectares
Altitude maximale : 2057 mètres
Altitude minimale : 714 mètres
Population : environ 420 habitants en 1999
443 habitants en 2014

PRESENTATION

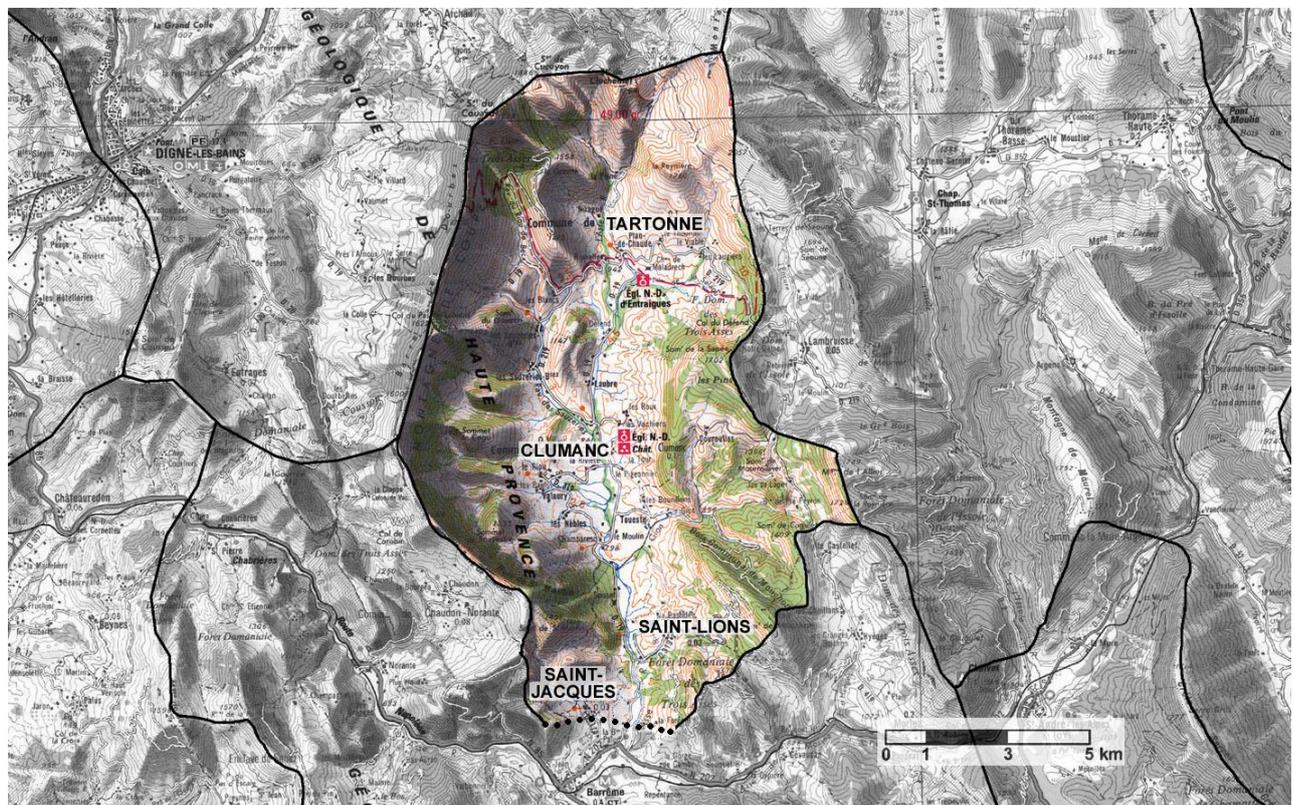
LES PREMIERES IMPRESSIONS

Cette longue vallée offre au regard une succession de parcelles agricoles parfois séparées par des haies, de landes et de forêts, entrecoupées de curiosités géologiques. Quelques maisons anciennes témoignent d'une histoire essentiellement paysanne et donnent un tableau à la fois sobre et travaillé, avec pour toile de fond des sommets imposants.



LES MATIERES ET LES COULEURS

Gris anthracite des robines
Vert tendre des prairies
Vert glauque des saules et des argousiers
Vert sombre des pins noirs
Jaune or des blés mûrs et des genêts en fleur
Ogres oranges et jaunes des façades en grès et calcaire



CONTEXTE GEOGRAPHIQUE

LE RELIEF ET LA GEOMORPHOLOGIE

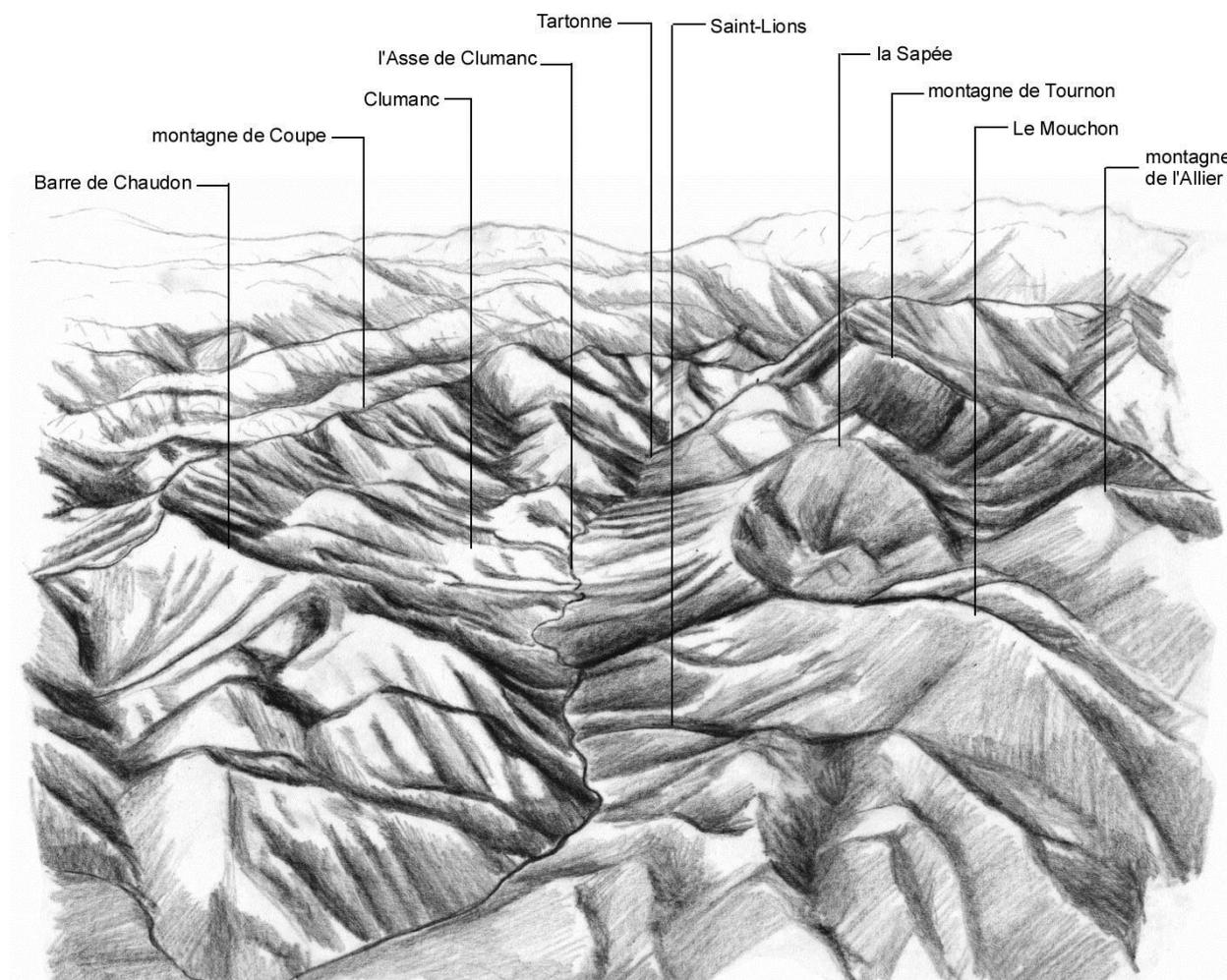


Cette vallée au fond large et aux pentes adoucies, présente une forme de cuvette très évasée. Elle est ponctuée de petits reliefs doux sur lesquels l'agriculture s'est installée et qui forment une succession de plans.

Les plissements du Tertiaire ont puissamment structuré le territoire dans lequel l'Asse de Clumanc a creusé la vallée, du nord au sud. De nombreux reliefs témoignent de l'histoire tectonique : anticlinaux, synclinal de Barrême, failles (col du Défens), clue de la Peine.



D'imposants reliefs dessinent les contours. Le massif du Cucuyon (1886 m.) ferme la vallée au nord. A l'ouest, la montagne de Coupe (1988 m.) forme une barrière rectiligne. D'abord orientée nord-sud, elle s'arque vers le sud-est pour former la barre de Chaudon. Le sommet de Saint-Martin (1451 m.) et celui de la Sacristie (1204 m.), terminent la limite ouest de la vallée. La limite est est constituée d'une succession de sommets : montagne de Tournon (2174 m.), sommet de la Sapée (1701 m.), montagne de l'Allier, de Mouchon 1693 m.).





LA GEOLOGIE

Les roches de la vallée se sont toutes formées, à l'exception des tufs (fontaines pétrifiantes), par sédimentation en milieu marin.

Les gypses du Trias sont les plus anciennes (-220 millions d'années) et les moins répandues (montagne de Clavoune).

Des couches de calcaires durs se sont formées au Jurassique (montagne de Clavoune, clue de la Peine), puis des alternances marno-calcaires, des calcaires gris (la Sapée), des marnes noires (robines de Tartonne), et des calcaires blancs se sont succédés au Crétacé.

Des calcaires ainsi que les grès de Clumanc affleurent entre Saint-Jacques et Barrême et ont été utilisés dans la construction. Ces grès, de couleur ocre-jaune, d'origine calcaire se divisent en feuilles épaisses.

Les versants de la montagne de Tournon et d'une partie de la Sapée sont constitués d'éboulis formés par gélifraction durant les glaciations du Quaternaire (éboulis cryoclastiques) qui leur donnent leur couleur très claire.

Les argiles rouges du Coulet Rouge (Oligocène) et les conglomérats volcano-détritiques (vers « la poste de Clumanc ») constituent des sites géologiques remarquables.

L'HYDROGRAPHIE

L'Asse de Clumanc, prend sa source près du sommet de Couard (environ 1800 m.). Ses eaux sont grossies par le ravin des Gypières et par le torrent du Salaou. Ces trois torrents ont creusé, au nord de la vallée, la cuvette évasée de Tartonne dans les marnes noires.

En aval, les principaux cours d'eau qui alimentent l'Asse descendent de la montagne de Coupe (ravin des Sauzeries, du Riou) sur la rive droite et du sommet de Mouchon (ravin du Gion) sur la rive gauche. S'ils sont secs en été, ces derniers prennent un important débit en période de pluie ou de fonte des neiges. Ils augmentent ainsi considérablement celui de l'Asse de Clumanc, dont les crues peuvent être dévastatrices. De nombreux aménagements ont été installés afin de limiter les dégâts que peuvent engendrer ces crues (petits barrages, digues...).

De nombreux canaux d'irrigation sillonnent les cultures, animés par de gros saules têtards. En fond de vallée, les cours d'eau sont parfois accompagnés de zones humides dont la végétation caractéristique épaissit les ripisylves.



CONTEXTE HUMAIN

L'AGRICULTURE ET LA FORET

Dans la Vallée de l'Asse de Clumanc, la forte présence du minéral (robines, éboulis, affleurements rocheux) limite le développement de la forêt.

Celle-ci, globalement mixte (chêne pubescent, pin sylvestre) est souvent clairsemée et se localise sur les versants trop abrupts pour être cultivés. Ces boisements présentent le plus souvent différents stades de dégradation : landes à genêt, landes à buis.

Sur certains versants marneux, des plantations de pins noirs d'Autriche ont été réalisées afin de retenir les sols et remédier à la déforestation du début du XX^{ème} siècle.

Les ripisylves qui bordent les cours d'eau sont composées de saules, peupliers noirs, frênes, aulnes, parfois ponctuées de peupliers d'Italie, et d'arbres têtards le long des canaux d'irrigation et à proximité des villages.



L'élevage ovin (et caprin) est encore fortement présent dans la vallée et le nombre de bêtes n'a guère varié depuis le milieu du XIX^{ème} siècle malgré la crise. L'ensemble du territoire est marqué par le pastoralisme (prairies de fauche, parcours à moutons, cultures fourragères). Cependant, si de nombreuses prairies sont encore pâturées, d'autres sont peu à peu délaissées avec le changement des pratiques agricoles. Celles-ci, qui sont parfois pâturées épisodiquement, évoluent rapidement vers la lande à genêts et à buis.

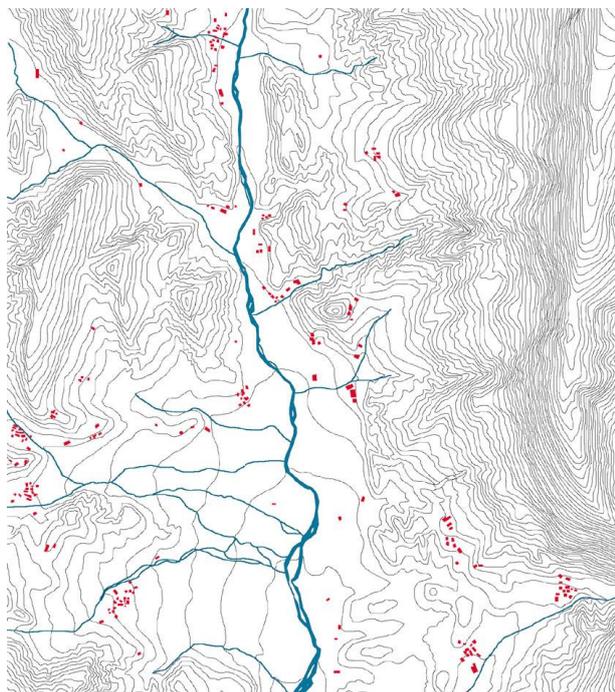
Quelques anciennes terrasses situées sur les hauteurs témoignent du passé agricole et de la culture de la vigne disparue aujourd'hui (Le Viable). A proximité des villages, quelques arbres fruitiers isolés ou parfois en ligne (poiriers, noyers, pruniers), reliques d'anciens vergers animent et structurent les paysages.

Sur les pentes adoucies au pied des versants de nombreuses parcelles cultivées en céréales ou en plantes fourragères et souvent irriguées, sont séparées par d'épaisses haies et de fines ripisylves.



LES FORMES URBAINES

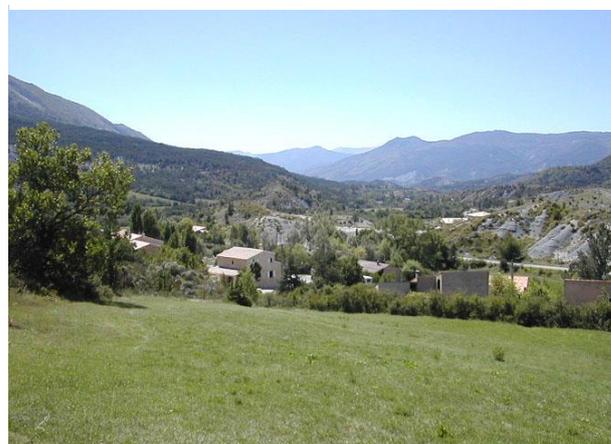
L'habitat dans la Vallée de l'Asse de Clumanc se présente sous la forme de nombreux petits hameaux groupés et dispersés assez régulièrement au pied des versants. Ils sont implantés à distance des cours d'eau à risque et sur les meilleurs terroirs.



L'architecture traditionnelle est de type provençal (tuiles canal...) et rural (bergeries en rez-de-chaussée, granges, séchoirs à foin...). Les maisons sont souvent bâties en calcaire et en grès.

Ces habitats autrefois liés à l'activité agricole sont aujourd'hui bien souvent reconvertis en maisons secondaires. L'ensemble du bâti ne présente pas de caractère particulièrement remarquable. Lors des restaurations ou des extensions, il semble que la typologie traditionnelle ne soit pas mise en valeur.

L'habitat récent est peu présent. Néanmoins, au « Plan de Chaude » (commune de Tartonne), du pavillonnaire récent et diffus encercle le hameau ancien.



SITES REMARQUABLES

La clue de la Peine

Ces barres de calcaire témoignent de la puissance des mouvements tectoniques du Tertiaire. Les couches de calcaire dur, issues de sédimentations horizontales, ont été soulevées par les mouvements tectoniques jusqu'à se retrouver à la verticale.

Cette curiosité naturelle est d'autant plus impressionnante que ses proportions sont extrêmes. De hautes lames de calcaires se dressent face à face, formant l'étroite gorge que le torrent des Gypières a entaillé pour se frayer un passage.



Le château et l'église de Périer

Situé sur une ancienne motte médiévale, cet ensemble domine le bassin de Clumanc. Il prend toute son ampleur et sa magnificence grâce aux pâturages largement ouverts qui l'entoure. Visible de loin il semble être la vigie de la vallée.

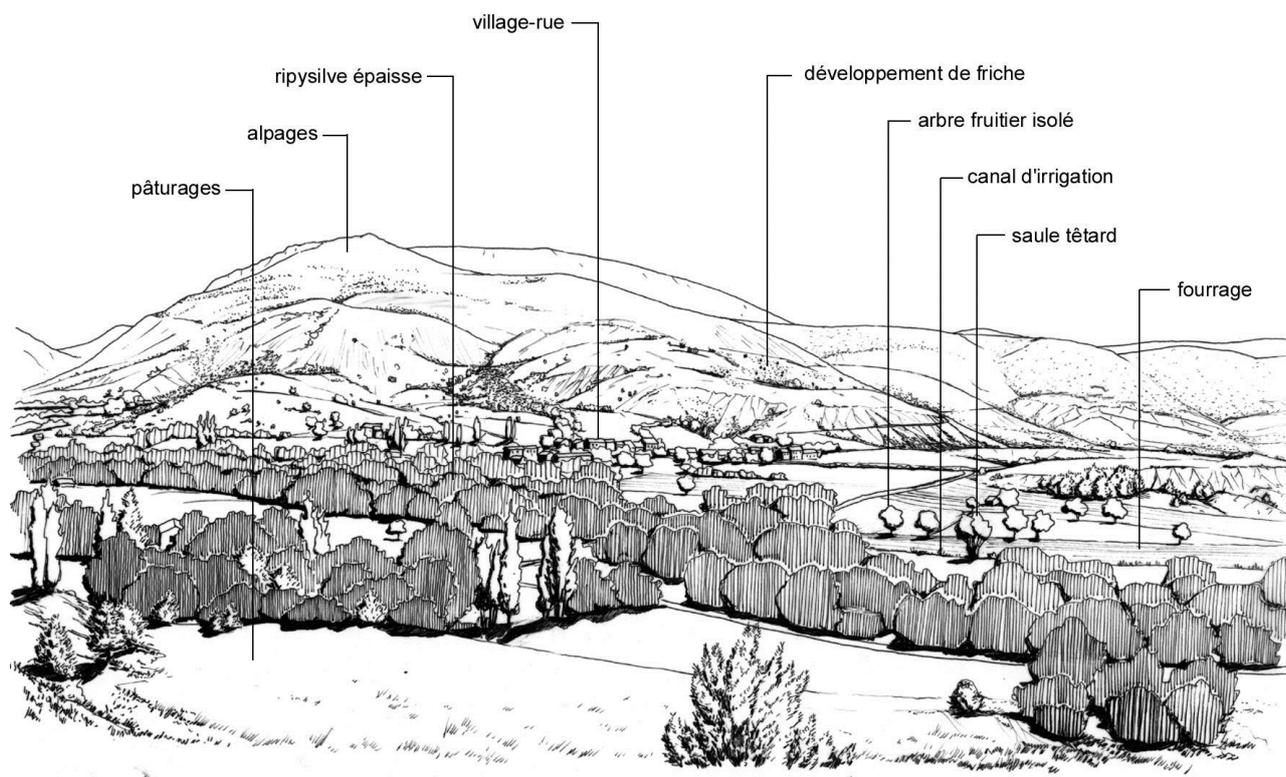
Le château édifice de style Renaissance a été bâti au XVII^{ème} siècle. Ses quatre tours carrées lui donnent un aspect un peu rude qui sied à son environnement. Près du château, la petite église Notre-Dame, de style roman, remonte au XIII^{ème} siècle.



ORGANISATION DU TERRITOIRE

- Occupation bâtie peu dense
- Nombreux petits hameaux régulièrement dispersés au pied des versants
- Habitat récent peu présent

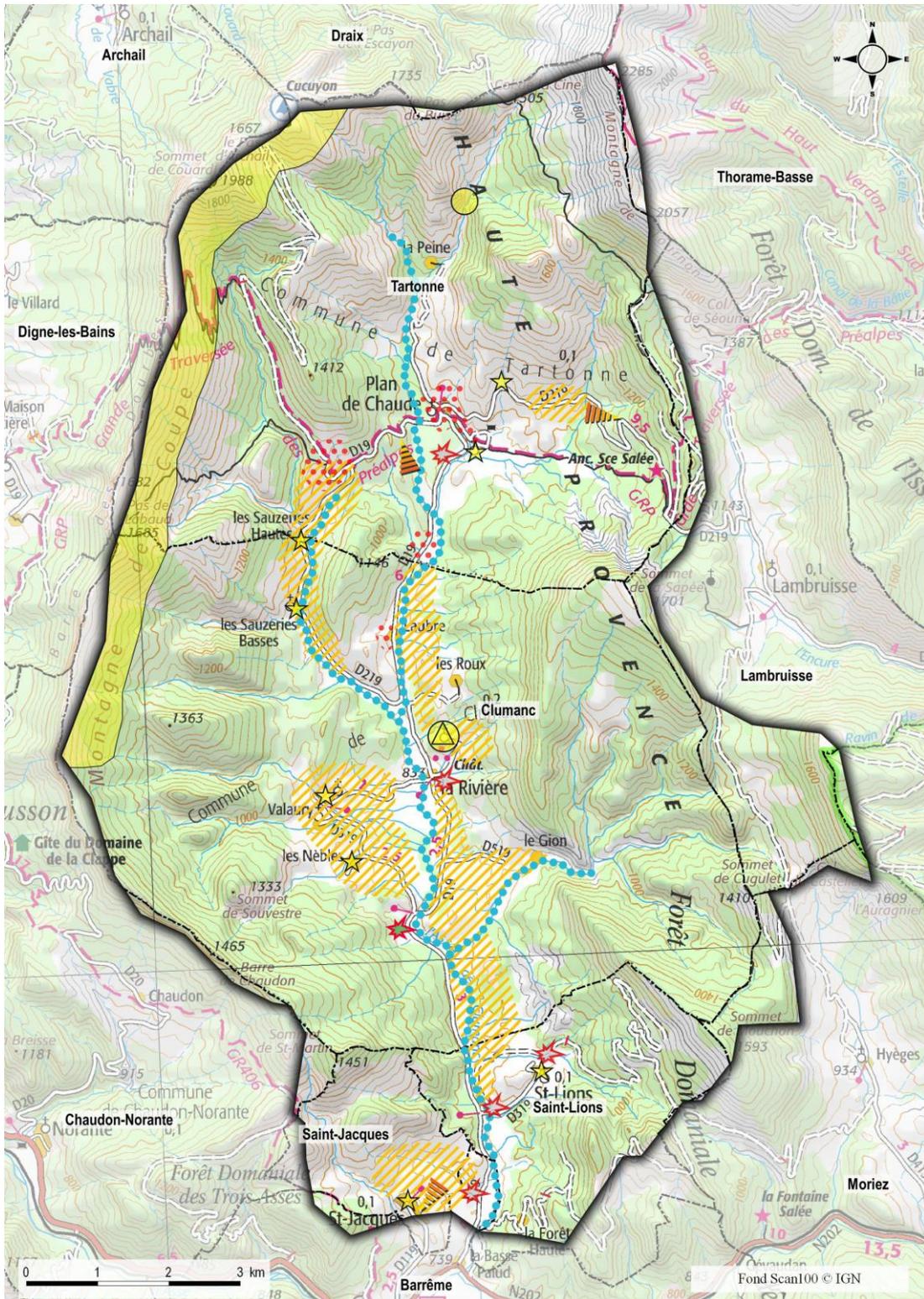
- Forêts et landes sur les versants
- Plantations de pins noirs sur les sols instables
- Agriculture très présente et vouée à l'élevage ovin
- Nombreux canaux d'irrigation souvent accompagnés d'arbres têtard
- Quelques anciennes terrasses à proximité des hameaux
- Quelques parcelles en dynamique de déprise
- Nombreux fruitiers isolés ou en ligne



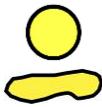
ENJEU PRIORITAIRE

Préserver les paysages ruraux d'élevage

Valoriser le patrimoine bâti



ENJEUX ET ACTIONS

PAYSAGE URBAIN	
	<p>PRÉSERVER LA QUALITÉ DES PERSPECTIVES VISUELLES Entretien des abords des routes et des points de vue (débroussaillage) Aménagement de lieux d'arrêt sur le bord de route tout en portant attention à l'impact qu'ils peuvent générer Longe Fan : site aménagé par la Réserve Géologique de Haute-Provence</p>
	<p>PRÉSERVER ET SOULIGNER LA SILHOUETTE DES VILLAGES Maîtriser l'étalement urbain et affirmer une limite nette d'urbanisation Ne pas entrer en concurrence visuelle avec le château de Clumanc Conserver des espaces de respiration autour des villages</p>
	<p>METTRE EN VALEUR LE PATRIMOINE BÂTI ET LES ESPACES PUBLICS Améliorer et requalifier les espaces publics de villages et hameaux Promouvoir les savoir-faire architecturaux</p>
	<p>PRÉSERVER LA QUALITÉ DES PAYSAGES REMARQUABLES Mettre en valeur les sites remarquables et leur perception Faciliter les mesures participant à la protection, la gestion, la valorisation de la part des propriétaires, des communes...</p>
PAYSAGES CONSTRUITS	
	<p>CONTRÔLER LA DISPERSION ET LA QUALITÉ DU BÂTI DANS LES ESPACES AGRICOLES Contrôler l'implantation diffuse de hangars agricoles et pavillons Améliorer l'intégration des bâtiments agricoles dans le paysage</p>
	<p>CONTRÔLER L'IMPLANTATION ET LA QUALITÉ DES STRUCTURES, DES INSTALLATIONS TOURISTIQUES ET DU BÂTI LIÉ AUX LOISIRS Renaturer les abords du centre équestre et favoriser l'insertion paysagère des installations</p>
	<p>CONTRÔLER L'IMPLANTATION ET LA QUALITÉ DES BATIMENTS ET DES ZONES D'ACTIVITÉS Améliorer l'intégration paysagère des bâtiments agricoles et de leurs abords Maîtriser le développement de hangars photovoltaïques Promouvoir une étude paysagère et architecturale pour les nouveaux projets</p>
PAYSAGES RURAUX ET NATURELS	
	<p>PRÉSERVER LA QUALITÉ DES PAYSAGES AGRICOLES ET DES MILIEUX OUVERTS Maintenir l'activité agricole et promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement Conserver et entretenir les structures de haies, les arbres fruitiers isolés ou en lignes et les ripisylves Maintenir et entretenir les réseaux de canaux d'irrigation Maîtriser le développement des friches et l'avancée de la forêt Maintenir et entretenir les sites de terrasses cultivées autour des villages Promouvoir une étude paysagère et architecturale pour tout aménagement dans cette unité de grande qualité</p>
	<p>PRÉSERVER ET VALORISER LES RIPISYLVES. PRIVILÉGIER LES PROTECTIONS DE BERGE PAR GENIE ECOLOGIQUE</p>